

## EXPLOSION DE LA TAXE FONCIERE A BEZONS

Avec un passage du taux communal de 35% à 43%, la ville de Bezons enregistre une spectaculaire hausse d'impôts. Cela représente une hausse de 27,54% entre 2023 et 2024 (source : centre des finances publiques). Nous en tirons plusieurs conclusions : les promesses de la Maire ne sont pas tenues. Les propriétaires sont détestés par la majorité municipale. Les finances de la ville sont très mal gérées, tant pour la partie investissements que pour la partie fonctionnement. Nous dénonçons cela inlassablement depuis 2020. En 2026, il faudra une vraie alternance et non un transfert de pouvoir entre factions socialo-communistes.

M. Roullier, S. Chassang, conseillers municipaux

[m.roullier@mairie-bezons.fr](mailto:m.roullier@mairie-bezons.fr)